



Agence Comptable Aggro Campus 64
EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques
Domiciliée au LEGTA de PAU MONTARDON
Route de PAU
64121 MONTARDON

☎ 05 59 33 32 54 - Ligne directe Agence Comptable

☎ 05 59 33 24 10 - Standard

Fax : 05 59 33 11 80

✉ MONTARDON.A-COMPTABLE-EPL@educagri.fr

MOYENS DE REGLEMENT

à votre disposition

Les familles peuvent régler la demi-pension, l'internat et les frais divers de leur enfant, à leur convenance, par différents moyens, mis à leur disposition.

Les règlements peuvent s'effectuer :

- 1.** En numéraire, directement à l'Agence Comptable de l'EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques au LEGTA de PAU - MONTARDON, route de PAU , 64121 MONTARDON.
- 2.** Par virement, voie postale ou bancaire : libellé à l'ordre de «l'Agent Comptable de l'EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques »
Il est impératif de mentionner vos références et le N° de la facture lors de votre virement.

COMPTE TRESOR PUBLIC

RIB : TP PAU - 10071 64000 0000 1000 116 clé RIB 26
IBAN : FR76 1007 1640 0000 0010 0011 626
BIC : TRPUFRP1

- 3.** Par remise de chèque bancaire ou CCP, libellé à l'ordre de :
«L'Agent Comptable de l'EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques »
Chèque adressé à L'Agent Comptable de l'EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques
LEGTA de PAU MONTARDON
Route de PAU
64121 MONTARDON
- 4.** Par prélèvement automatique, **après avoir complété et renvoyé avec un RIB l'imprimé de la demande de prélèvement et le mandat de prélèvement SEPA avec le dossier d'inscription.**

- Les prélèvements s'effectueront le 15 du mois par paiement échelonné d'octobre à juin.